Mémoire de la Shoah

publié le 30/05/2008 - mis à jour le 12/07/2016

Descriptif :

Le Rectorat de Poitiers signe une convention avec le Mémorial de la Shoah

Sommaire :

- Les voyages d'étude à Auschwitz
- En 2007-2008
- Signature d'une convention entre le Mémorial de la Shoah et le Rectorat de Poitiers
- Pour 2008-2009
- Organisation de voyages d'étude en 2008-2009

Depuis 2004 La fondation pour la mémoire de la Shoah propose un programme d'envergure nationale de voyages d'étude à Auschwitz en direction des élèves des lycées. Elle en a confié la réalisation au mémorial de la Shoah.

En trois ans, plus de 250 établissements et près de 10 000 élèves et professeurs de toute la France métropolitaine se sont rendus sur le site d'Auschwitz-Birkenau en Pologne, encadrés par des rescapés et des accompagnateurs-historiens dans le cadre de projets pédagogiques donnant lieu à une préparation rigoureuse et à un travail de restitution.

Dans notre académie, plus de quarante classes et plus de 1200 élèves ont pu participer à ces voyages d'étude.

Les voyages d'étude à Auschwitz

Destinés aux élèves de l'enseignement général, professionnel et agricole, ces voyages d'étude s'inscrivent au cœur d'une véritable démarche éducative, souvent pluridisciplinaire, reposant sur une préparation approfondie et personnalisée, sur la mise à disposition d'outils pédagogiques adaptés et exclusifs, sur un encadrement qualifié et un suivi rigoureux après le séjour.

Retenus en fonction de leur motivation, les élèves sont nécessairement engagés dans des projets pédagogiques qui les mobilisent tout au long de l'année scolaire. Avant le voyage d'étude, ces projets conduisent les classes à entamer une recherche documentaire et à renforcer leurs connaissances, une étape fondamentale avant la visite d'Auschwitz. Après le voyage d'étude, les élèves s'attachent avec leurs enseignants à un travail de réflexion et de restitution, tant du point de vue de leurs émotions que des notions acquises.

Les voyages d'étude sont un outil pédagogique au service de l'enseignement de l'histoire de la Shoah, complémentaire des autres actions engagées dans les établissements scolaires. Ils représentent également pour l'ensemble des participants une expérience humaine et intellectuelle exceptionnelle, dont les enjeux dépassent

le champ de l'histoire pour atteindre la formation civique et citoyenne.

Ces projets consistent non seulement à étudier le passé mais aussi à favoriser une réflexion sur les valeurs qui fondent notre société. En fait il s'agit de permettre à ces élèves de mieux comprendre le temps présent.

Un jury tripartite (Mémorial, Région et Rectorat) sélectionnait les classes en tenant compte de la qualité pédagogique du projet et de la représentativité de la diversité géographique et scolaire.

Ces voyages sont d'abord destinés aux élèves de Première et de Terminale de l'enseignement public et privé sous contrat. Ils s'adressent uniquement à des classes entières, accompagnées de deux enseignants, sur le principe du volontariat. Ils sont encadrés par des historiens du Mémorial de la Shoah, avec d'anciens déportés.

Au cours des deux premières années, une dizaine de troisième de collège de l'académie, dont plusieurs classes de la Vienne ont cependant participé à ces voyages d'étude.

L'essentiel du financement est assuré à parité par la Fondation pour la mémoire de la Shoah et la Région Poitou-Charentes et par ailleurs une contribution est demandée aux familles.
La valorisation des productions pédagogiques des élèves permet de donner une nouvelle impulsion à ce travail collectif de transmission de la mémoire de la Shoah.

● En 2007-2008

Le partenariat de l'académie avec le Mémorial de la Shoah a pris une nouvelle dimension :

- Partenariat avec la Cour d'appel de Poitiers : Exposition sur les Justes de France en juin 2008 au Palais de Justice de Poitiers
- Journée de réflexion sur la notion de crime contre l'humanité en juin 2008 : conférences et débats avec des juristes et des historiens.
- Journée de formation pour les professeurs en décembre 2007 : « Enseigner la Shoah »
- Organisation d'un voyage d'étude à Auschwitz à partir de Poitiers, destiné à 180 professeurs et personnels de l'Education nationale en février 2008 afin de préparer les projets des années suivantes et de renouveler les équipes concernées dans les lycées.

● Signature d'une convention entre le Mémorial de la Shoah et le Rectorat de Poitiers

Le 27 mai 2008, une convention de partenariat, liant le mémorial de la Shoah et le Rectorat a été signée à Paris par Frédéric Cadet, recteur de l'académie et chancelier de l'université et Jacques Fredj, directeur du Mémorial de la Shoah ;

Cette convention se donne pour objectif

- de favoriser l'éducation à la citoyenneté des élèves de l'académie par l'utilisation des ressources et des compétences du Mémorial ;

- de promouvoir la mission du service pédagogique, de formation, de l'aménagement des lieux de mémoire et des projets externes du Mémorial, destinée aux publics scolaires, universitaires et enseignants ;
- de mettre en place conjointement des actions de formation en direction des personnels de l'académie ;
- de mettre en œuvre un programme d'activités spécifiques à l'intention de l'académie et assurer l'aide aux projets des établissements scolaires et universitaires.

Pour 2008-2009

Pour l'année scolaire 2008-2009 un nouveau projet sera mis en place et proposé à 80 personnes (professeurs et autres personnels) sur trois journées et demi :

- Jour 1 : A Paris : Journée de formation et visite du mémorial journée et transfert à Cracovie
- Jour 2 : Visite de Cracovie et hébergement sur place
- Jour 3 : Visite d'Auschwitz t retour à Poitiers
- Demi-journée 4 : Plus tard dans l'année scolaire : rencontre des participants à Poitiers et évaluation du projet

Organisation de voyages d'étude en 2008-2009

Les établissements de l'académie souhaitant mettre en place des projets de voyage d'étude sur les lieux de mémoire de la Shoah et nécessitant une aide financière spécifique seront étudiés conjointement par le pôle civique du rectorat et le Mémorial de la Shoah.

Pour les établissements souhaitant mener des projets comprenant un voyage, contacter :

Madeleine Poncin
Chargée de mission pôle civique
Rectorat
5, Cité de la Traverse
BP 625
86022 Poitiers Cedex
Tél. : 05 49 54 72 59
Madeleine.poncin@ac-poitiers.fr

Olivier Lalieu
Responsable du Service Aménagement Lieux de Mémoire
Mémorial de la Shoah
17 rue Geoffroy-l'Asnier
75004 Paris
Tél. : +33 1 53 01 17 17
Fax : +33 1 53 01 18 04
Std : +33 1 42 77 44 72

Liens complémentaires

- Le Mémorial de la Shoah
- La Fondation pour la mémoire de la Shoah
- Le site des voyages d'étude

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.